

Discours
de Madame Roselyne BACHELOT-NARQUIN
Ministre des Solidarités et de la Cohésion sociale

SÉANCE PLÉNIÈRE

de l'OPFH

(Observatoire de la Parité entre les Femmes et les Hommes)

-Mardi 11 Octobre 2011-

à 9h30

(35, rue Saint-Dominique)
Salle René CASSIN

Madame la députée, rapporteure générale, chère Chantal Brunel,
Mesdames et messieurs les parlementaires,
Mesdames et messieurs les représentants syndicaux,
Mesdames, Messieurs, cher-e-s ami-e-s,

J'ai le plaisir de présider aujourd'hui votre première séance plénière de la rentrée.

Je me réjouis de voir, à nouveau, autour de cette table les acteurs et actrices éclairés de la promotion de l'égalité aux horizons diversifiés : des partenaires sociaux aux associations et aux parlementaires, de l'armée aux entreprises, petites ou grandes... qui œuvrent pour faire avancer la parité et l'égalité entre les femmes et les hommes.

Croyez-en mon expérience, cette structure n'accomplit jamais aussi pleinement et efficacement ses missions de diagnostic et de proposition que lorsqu'elle s'appuie sur la diversité des ressources et des expertises de ses membres.

A la création de l'Observatoire, vous le savez sans doute, nous n'étions que 19. Mais déjà que de personnalités ont laissé une trace dans les contributions formelles et informelles de l'Observatoire ! Beaucoup ont débattu, certaines ont écrit, tous et toutes ont diffusé dans leur cercle l'esprit de ce service.

(Mme Mireille BALLESTRAZZI, M. Pierre BODIN, Mme Emmanuelle BOUQUILLON, M. Thierry BRETON, M. Hubert BRIN, M. Jean-Claude CHESNAIS, Mme Chantal CUMUNEL, M. Henri HUDE, Mme Martine JOLY, Mme Jeanne KALTENBACH, Mme Christiane LAMBERT, Mme Paulette LAUBIE, Mme Yolaine de LINARES, M. Philippe-Jean PARQUET, M. Philippe PEMEZEC, Mme Jacqueline PERKER, Mme Evelyne SULLEROT)

Première Rapporteure générale, j'ai eu la chance de pouvoir m'appuyer sur différents groupes de travail thématiques et notamment sur une personne en particulier, une avocate, une militante, une amie, Maître Gisèle Halimi, à qui j'ai pu confier la rédaction du premier rapport sur la réforme des modes de scrutin.

A l'époque nous n'avions ni secrétariat, ni salles attitrées pour nous réunir. Aujourd'hui vous êtes 37 personnalités d'exception, choisies pour vos talents et vos différences par le Premier ministre.

J'ai souhaité pour ma part renforcer les moyens de l'Observatoire. Vous disposez d'un secrétariat général de trois personnes et d'un site web officiel. Et surtout ne l'oublions pas de la salle René Cassin qui doit rester pantois face au sujet abordés ici, lui qui n'était exactement un fervent défenseur du droit de vote des femmes.

La marche vers la parité et l'égalité est un chemin semé d'embûches. L'image de René Cassin me rappelle la longue résistance du Conseil constitutionnel à l'adoption de mesures d'actions positives en matière d'égalité. L'argument des catégories et des compétences y a été évoqué tout autant qu'au Parlement.

Permettez-moi d'émettre ici une hypothèse : la composition sexuée du dit Conseil n'est peut-être pas totalement étrangère à cette interprétation du droit. Ni Simone Veil, ni Noëlle Lenoir ne me démentirait à ce sujet.

A l'opposé, la féminisation, même relative, du Parlement a sans doute contribué à réviser notre Constitution, en 1999 et 2008, pour passer outre ces résistances.

Je l'ai rappelé lors des 10 ans et avec vous lors des 15 ans de l'Observatoire, ces avancées doivent beaucoup au travail mené en amont au sein de l'Observatoire.

A l'ordre du jour de cette séance de, disons le, réconciliation, vous avez souhaité inscrire l'adoption d'un règlement intérieur pour assurer le bon fonctionnement de ce service. Je vous en félicite.

Il rappelle notamment que cette institution est transpartisane et que la collaboration d'expert-e-s de tous horizons est essentielle pour exercer efficacement ses missions. Il illustre, si nécessaire, que le féminisme n'est la propriété d'aucun parti mais qu'il est bien présent à tous les échelons de notre société.

Les travaux et les recommandations de l'Observatoire seront d'autant plus entendus s'ils sont le fruit d'un consensus, même si celui-ci est parfois difficile à obtenir.

En dépit des progrès réalisés sur une génération, des lacunes persistent dans la mise en œuvre de l'égalité et des droits des femmes.

La société française a toujours et plus que jamais besoin de l'Observatoire, des propositions qu'il formule et des actions qu'il mène pour lutter contre les inégalités, renforcer les droits des femmes, et rendre ainsi notre démocratie plus juste et plus réelle.

L'Observatoire doit continuer à travailler en concertation avec les acteurs principaux des politiques publiques d'égalité, aussi bien à l'échelon local qu'à l'échelon national.

Je vois à votre programme de travail que ces deux dimensions restent au cœur de la dynamique de changement attendue.

Parce que la question de l'égalité entre les femmes et les hommes concerne l'ensemble des territoires, l'Observatoire a mis en place cette année un outil spécifique à destination des collectivités locales : le document de valorisation des politiques locales entre les femmes et les hommes, le DOVALE.

En vue des prochaines élections présidentielles, l'Observatoire prépare un questionnaire visant à interpeller notamment les candidats sur l'égalité professionnelle et le partage des responsabilités familiales et sociales.

Je vous remercie pour votre accueil et vous invite à démarrer vos échanges auxquels j'ai, croyez le bien, un grand plaisir à assister.